

## Compte rendu du CHSCTD de la Creuse du 15 décembre 2016

A la demande du Secrétaire Général du Rectorat dans le cadre des préconisations qui ont fait suite au rapport des médecins dans le cadre de la souffrance au travail constatée chez les personnels de la DSDEN, le nouveau Secrétaire Général de la DSDEN 23 assure la coordination du CHSCTD de la Creuse.

Extrait des préconisations présentées aux personnels de la DSDEN 23 le 3 novembre 2016 :

*Dans la continuité de l'existant, le CHSCTD 23 fera l'objet d'un accompagnement spécifique par les acteurs académiques des domaines hygiène, sécurité et conditions de travail. **La coordination du CHSCTD sera confiée au secrétaire général de la DSDEN23.***

C'est dans ce contexte que se déroulent les travaux du CHSCTD 23 même si la DASEN 23 reste réglementairement présidente du CHSCTD. Cette évolution a considérablement fait évoluer le travail réalisé sur les conditions de travail des personnels. Ainsi, nous avons eu en quelques mois plus de réponses que ces deux dernières années. Les instances se déroulent enfin dans un climat d'écoute et de respect mutuels. Nous nous félicitons d'être enfin entendus dans le fonctionnement : la FSU porte de longue date l'idée que l'administration a un intérêt partagé avec les personnels à voir les conditions de travail des personnels prises en compte et à travailler à leur amélioration. Il s'agit désormais de mettre en œuvre des avancées CONCRETES pour les personnels.

Ce CHSCTD s'est une nouvelle fois déroulé sans représentant de l'UNSA.

### 1- Chantier Risques Psycho-Sociaux (RPS) avec l'Association Régionale d'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT)

Isabelle DUDOGNON n'a pas pu venir ce jour et était excusée.

La FSU a indiqué que ce dispositif pilote pourrait permettre un diagnostic riche, un état des lieux partagé entre administration et représentants des personnels pour mettre en place des mesures de prévention. Or, la FSU constate que l'administration ne met pas tous les moyens (diffusion info, remplacements) pour que ce travail de l'aract soit fait dans les conditions attendues :

**Espaces discussion des directeurs d'écoles** : aucun appel à candidature de la part de l'administration, (appel du SNUipp-FSU uniquement) groupe coupé en deux (classe unique - autres). Aucun remplaçant n'a été envoyé et les collègues n'ont pas été prévenus (Ars, Vallière). Ce sont deux classes qui se retrouvent avec un seul enseignant sans en être informé, ou une classe de maternelle laissée seule avec le personnel communal !!! Ceci crée une situation grave voire dangereuse et pour le moins paradoxale puisqu'elle génère plus de RPS qu'elle n'apporte de solutions....

Pour les espaces de discussion "écoles", l'appel à candidatures a été lancé ce qui est un signe positif...

Nous espérons que les choses se mettront en place dans de bonnes conditions.

Le SG répond que la DSDEN assure les remplacements en fonction de priorités définies.

La FSU demande quand aura lieu le report de l'autre groupe (chargés d'écoles). F. Faugeras nous répond que c'est I. Dudognon qui définit la date. Ils demandent que le second EDD se tienne car les collègues chargés d'écoles sont ceux qui ont le moins de décharges et sont nombreux dans le département : on ne peut donc se passer de leur point de vue sans fausser l'état des lieux réalisé par l'ARACT.

### 2- Compte rendu des visites des écoles d'Aubusson

Le SG annonce qu'ils ont été envoyés aux écoles et aux mairies concernées, aucune remarque n'est remontée.

La FSU est très satisfaite du travail qui a (enfin!!!) pour la première fois pu être effectué conjointement avec l'administration. En effet, la FSU avait réalisé seule les comptes-rendus de visites en juin et n'avait jamais réussi à engager ce travail. La prise en charge du dossier par le nouvel SG de la DSDEN23 a permis de clôturer ce chantier ouvert depuis mai 2016 !!!

La FSU demande que le CR puisse à l'avenir être rédigé plus rapidement après la visite. Le SG agréé.

### **3- Programme Annuel de Prévention (PAP) départemental**

Il s'appuie sur le PAP ministériel et le PAP académique, un certain nombre d'ajouts ont été faits lors du Groupe de Travail.

La FSU a indiqué qu'il lui importait surtout que les documents renseignés par les personnels conduisent à des réponses de l'administration et se concrétisent par des avancées concrètes pour les personnels. La FSU, au delà des formulations inscrites au PAP, souhaite surtout que soit annexé un calendrier de travail pour que des réponses claires puissent être rapidement apportées aux personnels sur les fiches du registre Santé Sécurité au Travail (SST) ou encore les Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

**Visites des établissements** : thèmes retenus: impact des **restructurations** (Bellegarde en Marche, Cité Scolaire de La Souterraine) et **inclusion des élèves** (Felletin élémentaire, Saint-Sulpice-le Guérétois maternelle)

Le SG trouve le nombre de visites important, il propose de ne pas retravailler sur la restructuration.

Le Dr Conchard fait remarquer que l'inclusion pose effectivement problème mais multiplier les visites ne lui semble pas le meilleur moyen d'action, peut être un groupe de travail serait plus effectif pour avoir une vision plus globale et riche.

La FSU indique que les visites liées aux restructurations doivent être effectuées, elles ont été annoncées aux personnels.

Les deux thèmes sont conservés avec deux établissements pour chaque thème et une prolongation du travail sur l'inclusion en groupe de travail.

**Visites médicales:** la FSU demande le rajout de l'ambition de mettre en œuvre les visites médicales conformément à la réglementation. Le Dr Conchard explique que ce n'est pas possible à cause du manque de médecins. La FSU propose de prendre l'attache de la médecine du travail, il est répondu que la médecine du travail n'est pas non plus en capacité d'effectuer ce travail.

**3- Incident à la piscine de La Souterraine et au gymnase** : un incident s'est produit à La Souterraine. Des vapeurs irritantes se sont répandues dans le gymnase et la piscine, intoxiquant 48 élèves et 2 adultes. Ceci a conduit à l'évacuation des élèves et personnels qui le nécessitaient, à l'ouverture d'un poste médical avancé. Il s'agissait d'une intoxication au monoxyde de carbone. 21 élèves et un professeur hospitalisés pour mise sous oxygène, la communication et la coordination ont été assurées par la préfecture. Le Plan Blanc a été déclenché par la Préfecture. Le professionnalisme et la réactivité des personnels (enseignants, infirmiers de l'établissement, personnels de la DSDEN...) ont été salués.

**4- Maladies contagieuses** : (ex : Gale dont on constate une recrudescence en France et en Creuse). Le médecin indique qu'il est conseillé de prendre contact avec elle, que des procédures sont préconisées pour l'information des familles et des personnels qui doivent être informés simultanément.

**Les représentants FSU : Myriam BROGNARA, Marlène CHERAMY, Julien COLOMBEAU,  
Fabrice COUEGNAS, Stéphane PICOUT, Fanny TISSANDIER**